

Initiatives ministérielles

l'université après quatre ans? Que va-t-il faire? Aller travailler pendant quelques mois à un emploi qu'il trouvera dans le programme d'infrastructures? Est-ce cela votre idéal pour votre fils, monsieur le député, par votre intermédiaire, monsieur le Président? Je m'adresse au député par votre intermédiaire, mais je sens que je le froisse.

• (1835)

Ce gouvernement sans vision a décidé de tenir des consultations plutôt que de décider, des consultations comme de groupes de taverne en auraient faites. Il n'a qu'à écouter les lignes ouvertes pour savoir que le monde est écoeuré, que le monde veut des décisions, des coupures, des changements et aussi une meilleure répartition de l'assiette fiscale.

Pourquoi ne pas vous attaquer aux fiducies familiales? Pourquoi les paradis fiscaux? Parce que ce sont les financiers de votre parti. Et maintenant que vous êtes au pouvoir, vous faites exactement comme les conservateurs, vous vous servez dans le plat à beurre, et grasement. Au lieu de dire: «Nous renonçons à ce que les conservateurs faisaient» comme vous aviez promis de le faire quand vous étiez dans l'opposition, vous n'avez absolument rien changé. Même genre de budget, même genre de déclaration. Vous vous vantez que le taux de chômage baisse, alors que vous n'avez rien à y voir. Vous vous vantez de créer des emplois alors qu'il n'y a eu aucun programme de mis en place depuis que vous êtes au pouvoir, aucune orientation de donnée au niveau économique. C'est exactement ce que les conservateurs faisaient en 1984.

Cela fait cinq mois que vous auriez pu donner la réponse, cher collègue. Vous auriez pu donner la réponse depuis cinq mois par des déclarations de vos ministres, par des intentions gouvernementales, par un budget qui tient debout. Mais non, rien du tout n'a été fait!

J'aurai plaisir à entendre la réponse de mon cher confrère, une courte réponse. Vous avez déjà eu beaucoup trop de temps d'ailleurs, c'est pour cela que je ne vous en laisse pas beaucoup. Je voudrais que le député me précise comment il peut être fier de la performance de ce gouvernement alors que les chômeurs se voient, depuis le 1er avril, couper leurs cotisations, se voient arracher un milliard. . .

M. Boudria: Monsieur le Président, je ne suis pas certain si c'est une question ou si le député est en train d'invoquer la litanie de Saint-Joseph. Il n'en finissait plus.

Il nous demande pourquoi nous sommes en faveur de consultations en ce qui a trait aux fiducies familiales. Se souvient-il que c'est son propre collègue, le critique de l'opposition en matière de finances, qui l'a demandé dans cette Chambre? Alors vous voyez, nous sommes tellement ouverts que nous avons même écouté—pas trop souvent bien sûr—mais nous avons même écouté les conseils d'un député d'en face.

Alors, il nous questionne sur le Budget, prétendant que la population en général ne l'aime pas. Je vous fais part d'une citation: «Le premier budget du ministre fédéral des Finances est modeste, mais tout à fait conforme au discours libéral entendu lors de la dernière campagne électorale. Il déplaira à ceux qui, comme le *Reform Party*, ont développé des fantasmes de coupes

sombres dans toutes les catégories de dépenses. Mais pour une fois, il épargne la grande majorité des contribuables déjà lourdement imposés.» Cela vient du quotidien *Le Devoir*.

En voulez-vous une autre, monsieur le Président? Voici, on lit, dans ce journal: «M. Martin a tenu parole: il nous a présenté un cocktail de majorations d'impôts et de compressions des dépenses qui allégeront un peu le déficit, sans mettre en péril la fragile reprise.» Cela vient du *Vancouver Sun*. D'un bout à l'autre du pays, les Canadiens sont unanimes à dire que c'est un bon Budget.

M. Jean Landry (Lotbinière): Monsieur le Président, je tiens à exprimer devant cette Chambre mon appui à l'amendement présenté le 25 mars dernier par ma collègue du comté de Mercier au sujet du projet de loi C-17, Loi modificative portant exécution de certaines dispositions du Budget déposé au Parlement le 22 février 1994.

• (1840)

Comment peut-on accepter ces modifications de la Loi sur l'assurance-chômage? Comment, ne serait-ce qu'une minute, pourrions-nous appuyer ce gouvernement? Pensez-vous, monsieur le Président, que nous avons été élus pour permettre à ce gouvernement de troquer son *jobs, jobs* pour des *bang, bang, bang*? Ça, c'est le bruit que va faire la réforme de l'assurance-chômage sur la tête des chômeurs et des chômeuses si on laisse le gouvernement leur taper dessus parce que c'est bien ce qu'ils entendent faire, monsieur le Président.

Dans son amendement, ma collègue a identifié deux raisons pour lesquelles cette Chambre devrait refuser de procéder à la deuxième lecture de ce projet de loi. J'abonde dans le même sens. En quoi les modifications prévues à la Loi sur l'assurance-chômage remettront-elles les pendules à l'heure entre les régions riches et pauvres? Où sont les mesures annoncées pour réduire le chômage chez les jeunes? Enfin, comment expliquer la poursuite de la politique conservatrice avec ce refus du ministre des Finances d'annuler la hausse des cotisations d'assurance-chômage cette année?

Ce sont toutes des questions que j'entends de la bouche de mes commettants et qu'on se pose partout au Canada. Le gouvernement ne les entend-il pas? J'ose espérer que oui et qu'il en tiendra compte. La population mérite mieux qu'une décision adoptée par les conservateurs.

Dans ce projet de loi, rien ne laisse présager l'abolition des inégalités entre les provinces. Qui donc subit les conséquences des modifications au régime d'assurance-chômage? Le Québec et les Maritimes. L'augmentation du nombre de semaines nécessaires pour obtenir des prestations touche essentiellement les provinces Maritimes et le Québec. Dans les régions les plus affectées par le chômage, on devra travailler deux semaines de plus pour obtenir des prestations, soit dans les régions où le taux de chômage dépasse 16 p. 100.

Faisons un mauvais rêve et imaginons que cette mesure s'appliquait au cours des derniers mois. Sept régions sur treize seraient touchées dans les Maritimes et, pour le Québec, six régions sur treize. Concrètement, on parle de près de 210 000 chômeurs et chômeuses vivant dans des régions défavorisées par la conjoncture, sur un total de 277 000 au Canada.